Cinquante-septième année. - N ° 206 A Mercredi 25 octobre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1054

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT

Ventes et cessions

792 018 244 RCS Lorient.
STELINE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 185 a, Rue Colonel Jean Muller, 56100 Lorient.
Activité : La vente de fleurs naturelles et séchées, de plantes vertes et fleuries en libre service ou autrement, la réalisation et la vente de compositions florales la vente d'accessoires de jardinerie et d'articles funéraires, l'activité d'animalerie et plus généralement, toute activité similaire ou connexe pouvant se rapporter aux activités précitées..
Adresse : 185 a, Rue Colonel Jean Muller, 56100 Lorient.
Oppositions : Article L. 236-14 du code de commerce.
Commentaires : MARCELLINE S.A.R.L. au capital de 10.000 euros Siège social : 72 avenue Ambroise Croizat à LANESTER (56600) 894 814 805 RCS LORIENT STELINE S.A.R.L. au capital de 10.000 €uros Siège social : 185 A, rue du Colonel Jean Muller - 56100 LORIENT 792 018 244 RCS LORIENT INTEMPOREL S.A.R.L. au capital de 7.622,45 €uros Siège social : 14 impasse Forbin - 56270 PLOEMEUR 409 083 649 RCS LORIENT AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION PAR LA SOCIÉTÉ " MARCELLINE " DES SOCIÉTÉS " STELINE " et " INTEMPOREL " Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LORIENT du 31 mars 2023, les sociétés INTEMPOREL et STELINE envisagent de transmettre l'ensemble de leur patrimoine à titre de fusion à la société MARCELLINE. Au regard des derniers comptes annuels clos le 30 septembre 2022 des sociétés INTEMPOREL et STELINE, l'actif et le passif de ces sociétés dont la transmission à la société MARCELLINE est prévue, s'élèvent à : . Pour INTEMPOREL : Actif de 285.929 € - Passif : 90.126 €, faisant ressortir un actif net de 195.803 €, . Pour STELINE : Actif de 478.465 € - Passif : 153.057 €, faisant ressortir un actif net de 325.408 €. L'opération prendra effet au 1er octobre 2022, les opérations des sociétés INTEMPOREL et STELINE réalisées depuis cette date devant être considérées comme accomplies par la société MARCELLINE. Le rapport d'échange est fixé à trois (3) parts de la société absorbée INTEMPOREL contre quatre (4) parts de la société absorbante MARCELLINE, et d'une (1) part de la société absorbée STELINE contre deux (2) parts de la société absorbante MARCELLINE. Compte tenu du rapport d'échange proposé, la société absorbante augmentera son capital de 26.500 € par création de 2.650 parts nouvelles, d'un montant nominal fixé à 10 € chacune. Le montant prévu de la prime de fusion est de 305.408 euros. Le projet de fusion a été établi sous les conditions suspensives de

l'approbation par l'ensemble des associés des sociétés absorbées et de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbante. Les créanciers des sociétés INTEMPOREL, STELINE et MARCELLINE, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-14 et R.236-8 du Code de Commerce. Le projet de fusion a fait l'objet pour chacune des sociétés INTEMPOREL, STELINE et MARCELLINE d'un dépôt le 10 mai 2023 au Greffe du Tribunal de Commerce de LORIENT. Pour avis.

